



Préfet de l'Aude

---

**AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE**

**Captage communal d'alimentation en eau potable – commune de FONTJONCOUSE**  
**Source « La Citerne »**

---

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet sur la commune de Fontjoncouse, de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection de la source communale.

**Elle se déroulera du 7 septembre 2015 au 9 octobre 2015 inclus.**

Cette enquête sera diligentée par M. Gérard BISCAN, désigné en qualité de Commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête seront mis à la disposition du public à la mairie de Fontjoncouse pendant 33 jours consécutifs **du 7 septembre au 9 octobre 2015, inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie (lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h ; mardi : 13h30 à 17h ; jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h ; vendredi : 13h30 à 17h).

Le commissaire-enquêteur siègera en mairie de Fontjoncouse :

- **le lundi 7 septembre 2015, premier jour de l'enquête de 9 h à 13 h,**
- **et le vendredi 9 octobre 2015, dernier jour de 13h30 h à 17 h.**

Il se tiendra à la disposition des intéressés qui désireraient lui faire part directement de leurs observations.

Au surplus et dans tous les cas, chacun aura la faculté de faire parvenir ses observations par lettre adressée pendant la durée et avant la date de clôture de l'enquête au commissaire-enquêteur domicilié en mairie de Fontjoncouse, siège de l'enquête.

Des informations sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage, monsieur le maire de Fontjoncouse.

Toute personne peut obtenir à ses frais, une copie du dossier en s'adressant à l'Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale de l'Aude - Service Pôle Santé Publique et Environnementale - 14, rue du 4 septembre BP 48 - Carcassonne cedex - Téléphone : 04 68 11 55 11 - Télécopie : 04 68 11 55 10

Après enquête, copie du rapport du commissaire-enquêteur contenant ses conclusions motivées sera déposée en mairie et consultable sur le site [www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr) dans la rubrique « publications légales ».